

## *Notre position est maintenant tranchée.*

Finalement, en accord avec l'entreprise Soufflot, la seconde tranche de travaux de glacis à Bierre qui ne s'avérait pas nécessaire dans l'immédiat, a été abandonnée.

## *La réfection demande réflexion*

La commission voirie a fait l'inventaire des voies communales qui nécessitent des travaux d'arasement, de saignées. Les devis seront étudiés et comparés avant toute décision.

La Communauté de Communes qui possède la compétence voirie s'engage à financer les travaux d'entretien et de réfection des chemins communaux revêtus : ont été retenues cette année : une portion des routes de Morlay, de Montagny et la descente du chemin des Brouillards.

## *Les amendes de police ont parfois du bon !*

Grâce à la répartition de ces contraventions, les rues de la commune porteront désormais un nom.

La nouvelle demande de subvention a été déposée. Les élus se réuniront prochainement pour finaliser le choix des noms des rues; les anciens Conseillers qui avaient participé à l'élaboration de ce projet y seront invités.

## *Fierté pour la commune*

M. Alain Bollon a été promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au grade d'officier.



Nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations.

## *Pas de chance !*

Il n'y aura pas de juré d'assises de Saint-Ythaire : le tirage au sort effectué à Saint Gengoux l'a décidé ainsi.

## *Bientôt un p'tit clic pour tout savoir*

La création du site internet de la commune sera confiée à la société « Aformatique » de Cormatin. Coût : 1800 € la première année, puis 69 € par an plus la maintenance.

## *Merci la Poste*

A la demande de quelques habitants de Bierre, une boîte aux lettres plus grande, mieux adaptée a été installée à la place de l'ancienne.

